



Commande OFPP- Matériel pour câbles HF et accessoires pour l'extension de la télématique

Canton Type de constr OFPP:

Commune:

Adresse de la construction: PM OFPP:

Commande par l'installateur

Le matériel doit être commandé à l'OFPP par écrit **au moins 3 semaines avant le début des travaux**.
La décision de facturer la livraison du matériel appartient à l'OFPP.

Adresse de livraison (en caractères d'imprimerie s.v.p.)		Date de livraison:
Responsable de la réception, n° portable		
Adresse de facturation et signature de l'auteur de la commande (en caractères d'imprimerie s.v.p.)		
Date:		

Office cantonal (signature)	
Date:	

Office fédéral de la protection de la population

Nbre	N° SAP	Unité	Désignation de l'article	CHF/unité
	2543.6650	p	Fiche de câble HF 50 ohms, N à vis groupe de câbles sucofeed 1/2"	21.85
	2543.6642	p	Fiche de câble HF 50 ohms, N, à vis groupe de câbles sucofeed 7/8"	35.10
	2569.6266	p	Mat compl de mise à terre 1/2" 9076.99.N	20.20
	2569.6267	p	Matériel complet de mise à terre 7/8" 9076.99.N078	22.50
	2559.3716	m	Câble à manteau ondulé sucofeed 7/8"	9.65
	2569.6251	m	Câble à manteau ondulé sucofeed 1/2"	4.60

Livraison franco à l'adresse de livraison, Cargo Domicile.

Téléchargement :

<http://www.babs.admin.ch/fr/publikservice/service/einsatzmat.html>

OFPP, livraison ok, date/visa: